

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20/07/2017

Dossier complet le :

03.11.2017

N° d'enregistrement :

F09317 P0248.

1. Intitulé du projet

HABILLAGE DES QUAIS DE LA BAIE DE PORTISSOL

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Sanary sur mer

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

BERNHARD Ferdinand, Maire,

RCS / SIRET

2 1 8 | 3 0 1 | 2 3 2 | 0 0 0 | 1 | 1

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11. b)	Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière - Reconstruction d'ouvrages ou aménagements côtiers existants.

4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Démolition mécanique ponctuelle de partie d'ouvrage ancien érodée, datant de 1950, puis  
Habillage des quais existants, par la mise en place d'une bordure préfabriquée, sur les quais existants ou ajustés et coulage d'un  
béton frais d'embellissement limités aux parties arrière, dont la laitance de la désactivation sera récupérée par aspiration.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de réhabiliter les quais Nord et Sud, datant de 1950, de la baie de Portissol érodés par l'action mécanique de la mer, de donner une accessibilité à l'établissement de plage et de mettre en place un dispositif gravitaire de sécurité supplémentaire à la station de relevage des eaux usées de l'établissement de plage, vers la station publique existante.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

- La première phase concerne la démolition mécanique partielle d'ouvrages érodés ainsi que la galette de béton ajoutée sur la passerelle, afin de retrouver une base nette de scellement, n'engendrant que des déchets physiques, qui seront récupérés à l'avancement, placés dans des sacs qui seront évacués par engins hors des emprises dans les décharges autorisées. Si des sciages devaient être nécessaires, ceux-ci se feraient par disque à diamant et à l'eau avec la récupération de la laitance;
- Une assise régulière sera ensuite réalisée sur les parties détruite avec un mortier spécifique prise mer : par exemple SIKATOP 122 FR, ce mortier sera réalisé via un godet malaxeur, hors zone du quai, la mise en oeuvre se fera à la truelle, sans projection dans l'eau de mer;
- Des bordures de quai en béton préfabriqué de 1.50 ml de long seront ensuite scellées, la manipulation se fera par mini pelle (poids approximatif des éléments 1.5 tonnes) et pour la passerelle les éléments seront limités à 0.74 ml afin d'uniformiser le type d'éléments selon la longueur totale à coiffer. Le scellement de ces éléments se fera par exemple au SIKADUR BTP sur la partie supérieure du quai existant, sans projection dans l'eau de mer;
- Enfin, le coulage du béton frais coloré désactivé se fera à l'avancement avec un coulage du béton coloré désactivé spécial prise mer de caractéristique C 35/45 XS3, la laitance de désactivation sera récupérée avec un outil spécifique par aspiration.

Au titre des préventions environnementales réglementaires, l'ensemble du milieu naturel sera protégé par filets.

Un suivi environnemental sera réalisé par un prestataire indépendant avec lequel seront échangées les techniques de mise en oeuvre qui seront imposées à l'organisation opérative des travaux.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le Maître d'Ouvrage envisage de démarrer les travaux au second semestre 2017 dès obtention des autorisations nécessaires.

Les travaux sont prévus jusqu'en 2018.

Les quais seront rendus au public pour les activités balnéaires en 2018.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau, dans le cadre du Titre 4 "IMPACTS SUR LE MILIEU MARIN".

Au sens du présent titre, le milieu marin est constitué par :

- 4.1.2.0. Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu ;
- 2° D'un montant supérieur ou égal à 160 000 Euros, mais inférieur à 1 900 000 Euros (D).

Le Projet été prévu dans le cadre de la concession d'utilisation du domaine public maritime accordé à la commune de Sanary sur Mer à partir du 1er janvier 2014 par l'arrêté préfectoral du 23 octobre 2013.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
a- Emprise totale du projet	- 726 m2
b- longueur des bordures installées	- 218.50 ml
c- surface des quais réhabilités	- 705m2
d- Emprise de la passerelle	- 21 m2

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Plage de Portissol à Sanary sur mer

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4 3 ° 0 6 ' 5 5 " 28N Lat. 0 5 ° 4 7 ' 2 6 " 17E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 3 ° 0 6 ' 5 8 " 55N Lat. 0 5 ° 4 7 ' 2 1 " 93E

Point d'arrivée :

Long. 4 3 ° 0 6 ' 5 2 " 37N Lat. 0 5 ° 4 7 ' 2 3 " 42E

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sanary-sur-Mer
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit de Sanary Sur Mer réalisé dans le cadre du rattachement à l'aire de l'agglomération toulonnaise.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI de la Reppe a été approuvé le 25/03/2010, Le PPRI du Grand Vailat est prescrit depuis le 11/02/1999 Le PPR Mouvement de terrain a été approuvé le 29/10/1981.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- 3 Km du site : Lagune du Brusç (Fr9302001), - 6 Km du site : Mont Caume-Mont Faron Forêt domaniale des Morières (Fr9301608), - 6.2 Km du site : La pointe Fauconnière (Fr 9301609).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liés aux travaux et approvisionnements des matériaux soit: 3- semi remorques de produits préfabriqués, (bordures des quais et coiffe de la passerelle), 7- toupies de béton Prêt à l'emploi (béton colorés désactivé), 1- camion de type 6x4, de produit de démolition et de terrassement de la tranchée de mise
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La désactivation du béton coulé frais se fera par application d'un désactivant Bio (type Grace). Les effluents sont constitués par la laitance de désactivation qui sera récupérée par un équipement spécifique avec aspiration instantanée et collecte des effluents, type machine Moby cline.</p> <p>Les effluents récupérés seront évacués et traité à la station d'épuration de la Cride à 2Km du site.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- La démolition mécanique sera ponctuelle limitée aux secteurs détériorés, avec évacuation des rémanences en décharges autorisées,
  - Le scellement de la bordure se fera sans intervention dans le milieu naturel,
  - La désactivation du béton coulé frais se fera par application d'un désactivant Bio (type Grace) et les effluents constitués par la laitance de désactivation seront récupérés par un équipement spécifique avec aspiration instantanée et collecte pour stockage par une machine spécifique de type 'Moby cline'. Les effluents récupérés seront évacués et traités à la station d'épuration de la Cride à 2Km du site.
- Néanmoins à titre préventif, l'ensemble du milieu naturel sera protégé par filets ponctuels et un suivi environnemental sera réalisé par un prestataire indépendant avec lequel, les prescriptions techniques de mise en oeuvre seront imposées à la réalisation des travaux.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la nature du projet (habillage des quais existants), de la méthodologie, de la faiblesse des surfaces reprises et du contexte dans lequel il sera réalisé, le projet ne semble pas soumis à la réalisation d'une étude d'impact.

Après analyse, les éléments à retenir sont les suivants :

- Démolition mécanique ponctuelle des secteurs détériorés, avec évacuation des rémanences en décharges autorisées,
- Scellement de bordure sans intervention dans le milieu naturel,
- Coulage de béton frais sans intervention ni effet sur le milieu naturel,
- L'opération est située en dehors de toute zone réglementaire à enjeu environnemental,
- Le site du projet en état actuel est une zone artificialisée.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Une Annexe au CERFA n° 14734 est éditée afin de faire comprendre sans quelle mesure les travaux n'auront pas d'impact sur l'environnement. Les destructions mécaniques ponctuelles, de points particuliers d'ouvrages, datant de 1950 n'engendreront que de petites quantités de déchets physiques qui seront récupérées et évacués dans les sites de traitement autorisés. Si des sciages devaient être nécessaires, ceux-ci se feraient par disque de diamant et à l'eau avec la récupération de la laitance. Les préfabriques des bordures de quais se feront hors site et les scellements se feront selon le protocole " Hors milieu naturel" et les produits utilisés sont désignés dans l'annexe. La désactivation du béton frais se fera par l'application d'un désactivant bio et la laitance sera récupérée par un équipement spécifique d'aspiration désigné dans l'annexe. Néanmoins à titre préventif, l'ensemble du milieu naturel sera protégé par filets ponctuels et un suivi environnemental sera réalisé par l'entreprise selon les critères imposés à l'issue de l'instruction du dossier de déclaration loi sur l'eau à la réalisation des travaux (minimum suivi de la turbidité 3 fois par jour).

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Sanary-sur-Mer

le, 24 juillet 2017

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

